

La Fédération Internationale des droits de l'homme, ou «Les ressorts profonds d'une déstabilisation programmée»

Les attaques portées contre la Mauritanie par la FIDH au sommet de la Francophonie tenu à Ouagadougou, ont suscité beaucoup de débats, notamment après le succès remporté par les autorités nationales aux assises africaines sur les Droits de l'homme à Dakar en ce début de mois de décembre. Parmi ces réactions, celle de Me Melanine Ould Bady, qui a fait tâche d'huile. Nous vous la proposons.

En Afrique, il en était des "Droits de l'Homme" comme du bon sens, c'est-à-dire qu'il s'agissait des questions les mieux partagées et qui devaient être les plus unanimement et universellement acceptées. Désormais, sous le ciel d'Afrique, le champs des droits de l'homme qui visait à la stricte préservation de notre dignité humaine et de notre liberté devient un terrain fertile à une forme d'instrumentalisation étrange diligentée par des corporations occultes, institutionnalisées et planifiées. Ces corporations qui sèment la "bonne parole" sont présentes dans les coulisses du Sommet de la Francophonie qui se tient à Ouagadougou, concomitamment, elles sont présentes dans les assises de la Commission Africaine des droits de l'Homme et des Peuples, précédemment, elles étaient déjà co-organisatrices "bénévoles" du Forum des ONG des défenseurs des Droits de l'Homme tenu à Dakar. Tels des gourous semant la bonne parole, ils s'autorisent à verbaliser ceux qui contreviennent à leur perception du monde ou qui ne sont pas en odeur de sainteté avec leurs commanditaires. Serions-nous en face d'un néo-colonialisme de forme nouvelle?

L'autre colonialisme, celui infamant connu par nos aïeux Africains, au début du siècle passé, avait lui aussi, débuté par de paisibles "missionnaires" venus prêcher la bonne parole et le "bon exemple". Quand prendra fin cette mentalité d'éternels assistés ou faut-il que dans nos choix les plus élémentaires, l'on soit tributaires de l'arbitrage et l'appréciation de la F.I.D.H., par exemple ! Pourquoi n'avait-elle pas condamné le fait colonial Algérien, qui faisait pourtant l'objet d'un consensus généralisé dans le concert des Nations? Pourquoi n'avait-elle pas condamné, la question du Biafra, du Katanga, le travail forcé de l'administration coloniale, les massacres de Bizerte?

Pourquoi le mutisme de l'époque et cette soudaine apoplexie et prolixité? Comment expliquer qu'une poignée de mutins fanatisés et financés par la Libye, entraînés et armés au Burkina Faso, se lançant dans la folle équipée en vue d'un «pronunciamento militaire» à

Nouakchott, troublant la quiétude et la tranquillité de paisibles citoyens soient considérés par la F.I.D.H comme des «Authentiques défenseurs des Droits de l'Homme» en dépit du fait que la communauté des défenseurs de Droits de l'Homme; condamne unanimement le recours à la violence pour l'alternance et l'accession au pouvoir en Afrique. Comment expliquer le soutien sans réserve accordé indistinctement à un amalgame aussi composite que :

- ° Des militaires putschistes et (récidivistes)
- ° Des activistes islamistes
- ° Le groupe du FLAM (sectaire)

Ce magma hétéroclite, d'un autre âge et d'un autre époque, ne partage en commun que le recours à la violence et sa stratégie de rupture par rapport au processus démocratique librement consenti par le peuple mauritanien. Comment expliquer la "bénédiction" de la F.I.D.H pour des personnes avec lesquelles théoriquement, elle ne peut avoir ni attache ni dénominateur commun? **La F.I.D.H serait-elle en train d'accorder une prime pour la violence et une assurance contre l'impunité?**

Il est significatif de noter au cours du Forum des ONG des défenseurs des Droits de l'homme tenu à Dakar, prélude aux assises de la Commission des Droits de l'Homme et des Peuples, l'empressement perceptible avec lequel la F.I.D.H a accueilli ce magma hétéroclite en voulant envahir et noyer l'agenda du Forum de l'Afrique Entière avec des questions strictement Mauritanienues. La manoeuvre est restée vaine et la Mauritanie n'a pas été condamnée. Il faut au demeurant, rappeler que les représentants de ce magma, sont pris en charge par la F.I.D.H, convoyés dans des fourgons à ses frais, alignés en solde, en vivres, logés à la même enseigne, nourris et blanchis au frais de la "reine". Faut-il aussi rappeler qu'après un vernissage de circonstance sous les couleurs de la F.I.D.H, ce magma composite est présenté tout à tour devant la Commission Africaine et le Forum tantôt : - Comme victimes innocentes (le fusil à l'épaule); - Ensuite comme ardents défenseurs de Droits de l'Homme en Afrique; - et au crépuscule de la prise de résolutions importantes sur

l'Afrique, la F.I.D.H leur accorde son accréditation auprès des instances africaines et sous son couvert afin de faire «un vote utile» pour infléchir la volonté collective des ONG d'Afrique dans le sens souhaité. Devant l'échec de ces multiples tentatives, nos pauvres concitoyens étaient devenus comme de ridicules «snipers» : tireurs solitaires pris dans un engrenage qu'ils ne maîtrisaient plus.

Avec de tels agissements, il est désormais permis de douter du respect accordé par la F.I.D.H au code de Déontologie qui doit animer les défenseurs des Droits de l'Homme épris de paix et de justice de part le monde. Ayant fait main basse sur la plupart des ONG africaines au nom du sacro-saint principe du «réseautage», voila que désormais la F.I.D.H affirme sa volonté farouche et à peine déguisée de faire main basse sur la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples. Cette institution respectable est l'émanation de la volonté collective des peuples africains, de leurs dirigeants et de l'Union Africaine. En effet par une activité frénétique de lobbying intense dans les coulisses de la Commission Africaine, elle encourage les défenseurs africains à remettre en cause publiquement tant l'impartialité que la représentativité des honorables Commissaires qui la composent au motif qu'ils sont choisis par leurs pairs et désignés par nos États. Cette «guérilla» humanitaire, sans précédent, au sein de la Commission Africaine est entreprise au nom des principes d'impartialité qui doivent présider à tout choix, mais vise principalement à semer le doute et la suspension sur la bonne foi et l'honorabilité des commissaires africains désignés. Cette campagne généreusement "subventionnée" par la F.I.D.H suggère que des candidatures indépendantes devraient être proposées en lieu et place des actuels commissaires". Il est bien évident que dans cette liste de candidats, figurent, en bonne place les représentants locaux de la F.I.D.H, qui ont préalablement donné suffisamment de gages de loyauté et de fidélité dans la stratégie de réseautage de celle-ci. Faudrait-il qu'après avoir assuré une présence prépondérante au sein des assises des défenseurs africains, que

la F.I.D.H obtienne la même présence au sein de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples? **Serions-nous en face d'une véritable O.P.A. sur nos volontés tant collectives, expression de nos souverainetés, qu'individuelles, expression de notre liberté et de notre dignité d'africains?** Cette "Multinationale" des Droits de l'Homme cherche visiblement à inféoder notre perception du monde et de la vie, en nous enfilant des camisoles de force tissées par les mains expertes de nos commanditaires occultes.

Face à ce danger rampant :

L'Association pour le Développement Humain en Mauritanie (ADHM) : - Dénonce avec vigueur la caporalisation insidieuse de certaines ONG socurs d'Afrique par la F.I.D.H; - Interpelle les défenseurs des Droits de l'Homme Africains sur l'extrême gravité du "réseautage vertical" préconisé la F.I.D.H; - Attire l'attention de la Commission des Droits de l'homme et des Peuples sur l'urgence à revoir les critères d'octroi de la qualité d'observateurs auprès de ladite Commission notamment à une stricte application du critère relatif aux "sources de financement" des défenseurs des droits de l'Homme en Afrique, tel que stipulé par la Charte Africaine des Droits de l'Homme et les textes subséquents. - interpelle l'Union Africaine, expression de la volonté souveraine des peuples d'Afrique, pour une revitalisation de la Commission Africaine, par l'octroi sans délai des ressources prévues et par le renforcement effectif de ses prérogatives face à la montée en puissance des Multinationales Humanitaires et des Droits de l'homme dont la F.I.D.H.

Maitre Melanine Ould Bady

Association Pour le Développement Humain en Mauritanie (ADHM). Statut d'observateur auprès de la Commission Africaine des droits et des Peuples Ancien auditeur du Parlement Européen pour les questions de Droits de l'homme en Afrique.